



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SERVICE PÉNITENTIAIRE VAUDOIS (SPEN)

### **Ouverture de l'établissement d'exécution de peines de semi-détention et de travail externe du Simplon à Lausanne**

**L'établissement d'exécution de peines de semi-détention et de travail externe du Simplon à Lausanne sera opérationnel dès le 29 avril. Il est dimensionné pour accueillir 34 détenus, extensible à 46 places si nécessaire. Le Simplon entraîne la fermeture des salles d'arrêts des Escaliers-du-Marché à Lausanne et du Tulipier à Morges. L'achat du bâtiment, du terrain et les transformations ont coûté 6,8 millions, auxquels il convient de soustraire 1,9 million de subvention fédérale.**

L'élargissement des critères d'octroi des régimes de semi-détention et de travail externe (nouveau Code pénal entré en vigueur le 1er janvier 2007) a nécessité de revoir l'organisation et les infrastructures destinées à ces régimes. Dans un souci d'efficacité, il a été décidé de rassembler ces deux régimes sous le même toit. A titre d'exemple, l'accueil 24h/24, l'accessibilité par les transports publics et la centralité, ainsi qu'une prise en charge sociale accrue pour ces deux régimes ont milité en faveur de la création de l'établissement du Simplon, où 13 personnes encadreront les personnes détenues.

La semi-détention permet le maintien d'une activité professionnelle et évite la rupture avec la société. Le travail externe permet la réinsertion professionnelle progressive des personnes condamnées. Le but et les fonctionnements du Simplon sont de maintenir ou de recréer un lien entre les condamnés et la société libre. Une resocialisation réussie et la construction d'une nouvelle stabilité afin d'éviter la récidive sont des objectifs fondamentaux pour le Service pénitentiaire vaudois.

Rappelons enfin que les travaux de l'immeuble du Simplon 43 ont été dirigés par le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL) représentant du maître d'ouvrage Etat de Vaud. Le mandat a été confié au bureau «Pont 12 architectes», Lausanne, à l'issue d'un concours.

Lausanne, le 24 avril 2012

DINT, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat, 021 316 41 51 - Sylvie Bula, cheffe du Service pénitentiaire vaudois, 021 316 48 01